

Liste de vérification aux fins d'une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)

Logo de l'OAD

Sinusite/rhinosinusite
Substances interdites : pseudoéphédrine, glucocorticoïdes

Cette liste de vérification sert à orienter le sportif et son médecin quant aux exigences relatives à une demande d'AUT, lesquelles permettront au comité responsable (CAUT) d'évaluer si les critères applicables énoncés dans le Standard international pour les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT) sont respectés.

Veuillez noter que la présentation d'un formulaire de demande d'AUT seul ne suffit pas; celui-ci <u>DOIT</u> être accompagné de tous les documents pertinents. *Un formulaire de demande et une liste de vérification dûment remplis NE garantissent PAS l'octroi d'une AUT*. Par ailleurs, dans certains cas, une demande pourrait être admissible sans inclure tous les éléments de la liste de vérification.

Le formulaire de demande d'AUT doit satisfaire aux exigences suivantes :	
	Toutes les sections doivent être remplies à la main dans une écriture lisible.
	Tous les renseignements doivent être fournis en [inscrire la langue souhaitée].
	La signature du médecin qui soumet la demande est requise.
	La signature du sportif faisant l'objet de la demande est requise.
Le	rapport médical doit comprendre les éléments suivants :
	Données anamnestiques : symptômes précis (> 2 des symptômes suivants : douleur faciale, obstruction nasale, sécrétions nasales purulentes/écoulement nasal, hyposmie/anosmie), intensité (y compris en contexte d'amélioration ou d'aggravation) et durée des symptômes en nombre de jours/semaines
	Résultats de l'examen clinique : congestion/obstruction nasale, sensation douloureuse de pression,
	écoulement nasal, altération de l'odorat
	Diagnostic
	Pseudoéphédrine et/ou glucocorticoïde (ces deux substances sont uniquement interdites en compétition [glucocorticoïde : si administré par voie générale; pseudoéphédrine : si administrée à une dose dépassant la dose thérapeutique maximale de 240 mg par jour ou en préparation à libération prolongée]), y compris la posologie (dose et fréquence) et la voie d'administration
	Motif(s) pour le(s)quel(s) aucun traitement de remplacement non interdit n'est utilisé/suffisant et indication de la durée prévue du traitement
Les	résultats de tests diagnostiques doivent comprendre une copie des épreuves suivantes :
	Les épreuves de laboratoire (p. ex., culture nasale) sont facultatives.
	Épreuves d'imagerie ou autres tests : confirmation du diagnostic par tomodensitométrie ou endoscopie (uniquement dans les cas chroniques)
Ren	seignements additionnels fournis
	Selon les exigences de l'OAD